

206C0886  
FR0010214064-FS420

11 mai 2006

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**

(Eurolist)

Par courrier du 9 mai 2006, reçu le jour même, complété par des courriers des 10 et 11 mai, la SAS Financière de Champlain (3, rue La Boétie - 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 mai 2006, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT, et détenir pour le compte desdits fonds et clients, 206 847 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,17% du capital et 2,95% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

\_\_\_\_\_

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 4 000 000 actions représentant 6 999 993 droits de vote.